



Déclaration liminaire du Comité Social d'Administration du 11/10/2024

Au moment où ce CSA local est convoqué, la France se trouve dans une situation sociale, économique et démocratique sans précédent.

Le contexte budgétaire est à nouveau placé sous le sceau d'une austérité qui aura de lourdes conséquences non seulement sociales pour le pays, mais aussi pour nos missions, nos conditions de travail, nos rémunérations et le service public rendu par la DGFIP.

Nous rappelons que nous n'accepterons aucune coupe sombre en matière d'emplois et de budget, aussi bien pour toute la fonction publique que pour la DGFIP, pour laquelle 500 nouvelles suppressions d'emploi ont déjà été annoncées. Nous sommes une administration régaliennne qui a toute son importance au sein de la République à travers ses fonctions d'accueils, de contrôle et de conseil.

Nous n'acceptons pas d'être une variable d'ajustement pour résorber les déficits publics.

De ce fait, nous réclamons la fin des suppressions d'emplois, pour assurer correctement nos missions. Nous avons besoins d'agents dans nos services !!!

Rentrer dans les logiques d'austérité ne pourra qu'accentuer les inégalités, les fractures toujours plus grandes dans la société et les divisions des uns contre les autres.

Concernant l'ordre du jour de ce CSAL : Nous sommes déjà en face d'une photographie de services en grande difficulté. Le bilan social 2023 est plus qu'alarmant et l'année 2024 s'annonce encore plus catastrophique.

Le nombre de fiches de prévention du risque psychosocial en 2023 augmente de 30 %, les accidents de service de 41 %, le nombre d'arrêts maladie de courte durée connaît une forte hausse, les postes en sous effectif chronique et structurel restent la norme, les services d'accueil souffrent d'un manque de personnel accru.

La Moselle est tout de même l'un des rares départements à avoir déjà expérimenté trois médiations dont deux médiations de conflit depuis 2023. Le navire est-il en train de sombrer ?

A l'ordre du jour, nous avons également la présentation du bilan de la campagne IR.

Il illustre bien l'utilité d'un service public auprès des populations. Au moment où sort le rapport d'ATD quart monde sur la maltraitance institutionnelle auprès des populations en difficultés sociales et/ou électronique, la DGFIP ne doit pas oublier sa mission essentielle d'accueil. Les usagers viennent toujours dans nos services pour y trouver un personnel compétent et formé aux questions fiscales. Néanmoins nous constatons le manque de moyens humains mis en place pour y répondre (confère le bilan social 2023).

N'oubliez jamais que nous sommes des humains répondant à d'autres humains et pas une variable comptable et un coût pour la Société.